

2008/799 - Signature d'une convention pour l'octroi des prestations de service "Structure d'Accueil des Jeunes Enfants" avec la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon. (Direction de l'Enfance) (BMO du 13/10/2008, p. 1904)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable pour l'ensemble de ces rapports qui nous montre en particulier le fait que toutes les productions de notre chaîne éducative Cap Canal sont réalisés par des producteurs lyonnais en sous-traitance et que nous arrivons à la conclusion de deux accords de coopération avec l'Université Lyon et l'IUFM.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)